

Michel NICOLET
Conseiller municipal et
Maire Honoraire de BOURBOURG
71 Boulevard Sainte-Barbe
59140 DUNKERQUE
Tel port. 05 68 41 58 84
mel: michel.nicolet@numericable.fr

Contribution à l'attention de
Monsieur Jacques Archimbaud
Président de la CPDP
7 rue David d'Angers
59140 DUNKERQUE

Honneur le Président,

J'apporte ici la contribution d'un élu,
d'un élu très ancien puisque je fus conseiller municipal
de BOURBOURG pour la première fois en Mars 1965.
Ceci pour vous dire que j'ai connu les acquisitions
foncières du Port Autonome de Dunkerque - il se
dénommait ainsi à l'époque - , les expropriations, les
autorisations d'exploiter par bail précaire et les
visions d'expansion des autorités de l'époque.

Ce fut en même temps l'avènement
des premiers documents d'urbanisme, la confection
des "Plans d'occupation des Sols". Pour la ville de
BOURBOURG, (3650 hectares), un millier d'ha
furent exclus du P.O.S car étant devenus propriété
du P.A.D. le "livre blanc" édité par l'A.G.U.R,
à la tête de laquelle le Président DENVERS avait
placé Monsieur Philippe NOUVEAU, prévoyait que
la ville de BOURBOURG - à minima - doublerait
sa population, passant de moins de 7000 habitants

ou peut-être 18.000 (hypothèse la plus haute). Des pétroliers de 500.000 tonnes viendraient accoster à quelques centaines de mètres au nord de notre agglomération, en gros là où passe aujourd'hui l'autoroute A16 - et cet immense bassin qui ne s'appelait pas encore "Atlantique" serait relié par un canal à grand gabarit à ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui "le projet de canal Seine-Nord". Les plans en étaient parfaitement dessinés, l'actuel canal de BOURBOURG - aujourd'hui exclusivement consacré à la plaisance - étant porté à grand gabarit de Copenhagfort à l'endroit où la RD 601 (Looz-Plage → St Omer) le surplombe aujourd'hui puis un nouveau canal étant creusé en diagonale pour rejoindre le bassin tant attendu.

Un demi-siècle plus tard, rien de tout cela n'a été réalisé et Bourbourg compte toujours... 7000 habitants.

Maire Honoraire de BOURBOURG et toujours Conseiller municipal de cette ville, je pense être avec Youhem NOUVEAU l'une des rares mémoires vivantes de ce processus inabouti.

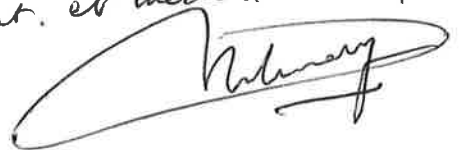
Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler ici les différentes étapes qui ont fait de la région dunkerquoise ce qu'elle est aujourd'hui. Certes, c'est l'arrivée d'USINOR dans les années 60 qui fut un élément déclenchant. N'oublions pas le rôle des politiques, de Claude PROUVOYEUR qui, avec l'accord des maires de Malo, Rosendaël et Petite Synthe fut à l'origine du Grand Dunkerque. N'oublions pas le rôle déterminant d'ALBERT DENVERS qui en juin 1958 créa la première communauté urbaine Volontaire de France forte de 12 communes. Son emprise nationale reconnue de tous fit tomber un à un les obstacles qu'il rencontra pour concrétiser la réalisation de la Centrale Nucléaire de Gravelines. Dès lors, le littoral allait devenir peu à peu l'immense site industriels portuaires que nous connaissons désormais avec le Terminal Méthanier comme point d'orgue. Il est dommage qu'on n'ait plus Albert Denvers ou Michel Delebarre car quelques réalisations (je pense à HORN) ne nous auraient pas échappé. Mais ne baissions pas les bras, au contraire, à l'occasion de ce débat faisons de DUNKERQUE le Grand Port de la Mer du Nord et de son hinterland l'inlassable poursuite de son évolution industrielle.

Ce rappel étant fait, il va de soi que je demeure un fervent supporter du projet Atlantique 1 et 2. Bourbonnais, quasi qu'ayant été amputé de 1000 hectares par le P.A.D. n'a jamais bénéficié d'aucune des retombées des investissements qui ont fait la richesse des communes du littoral. Je souhaite donc que le projet Atlantique aboutisse et qu'il soit fait une large part à la multimodalité. Bien entendu, j'aimerais que soit repris le projet fluvial des années 70 permettant au Bassin de l'Atlantique d'être relié au Canal Seine. Nord même s'il faut, ici et là, relever quelques ouvrages d'art pour permettre une circulation sécurisée des barges à conteneurs (*). Par ailleurs, nous disposons dans le dunkerquois d'un réseau ferré déjà bien étoffé et il me semble que, comme le fluvial, le ferroutage devrait prendre toute sa place. Enfin, et c'est le point noir, quoi qu'au cœur d'un réseau routier qui aurait pu être superbe, les prévisionnistes ont vu petit, bien trop petit. L'Autoroute A16, l'EUROPÉENNE, devrait être portée à 2 fois 3 voies

sur toute sa partie "Dunkerque Grand Littoral
Communauté Urbaine" c'est-à-dire de la
frontière belge à la sortie "Gravelines-Boulbourg"
(de même, sur le Pas de Calais, que pour le tronçon
March-Ouest à la sortie Gare TGV-Fréthun) avec
des bandes d'arrêt d'urgence qui ne soient pas,
par leur étroitesse, de véritables structures de mort).
D'autre part, la Route Départementale 601 qui
démare au rond point de Lion Plage en direction
de Saint-Omer aurait due (devrait) être
immédiatement établie à 2 fois 2 voies pour
être une véritable liaison entre l'A16 et l'A26.
Avec des infrastructures de cette nature, la
multimodalité - fluviale, ferroviaire et routière -
pourrait être parfaite.

Enfin j'aimerais savoir ce qu'il advient de
la Zone Grandes Industries à propos de laquelle
le Grand Port Maritime de Dunkerque a demandé
aux communes de Boulbourg, Graywich et Saint-
Georges sur l'Aa de délibérer voici plusieurs mois.
(Délibérations toutes prises dans un sens favorable)
Monsieur RAISON pourrait sans doute répondre
à cette question plus précise.
Merci à celles et ceux qui auront pris le temps
de me lire jusqu'au bout. et merci à vous
le Président

A Dunkerque le



(*) Je viens de lire l'interview accordée à la presse par Madame Elisabeth BORNE, Ministre des Transports, lors de sa visite au Havre le 27 octobre dernier, entretien au cours duquel elle a fermement recadré la député Agnès Firmin Le Bodo qui "prescrivait" purement et simplement l'arrêt des investissements sur le port de Dunkerque. y'y relève, entre autre, - je cite - "L'enjeu pour le Havre, c'est son hinterland c'est - à dire la zone autour de lui, dans les terres. Il faut absolument renforcer le port au fluvial - le Havre a son autoroute, c'est la Seine. Je vois le potentiel qu'elle représente; on l'utilise insuffisamment et il faut travailler sur les accès au fluvial. Mais pour l'instant, les conteneurs ne peuvent toujours pas reprendre en direct Port 2000 au réseau fluvial -

(Fin de citation)

Ceci confirme donc mon souhait de voir se concrétiser la liaison Bassin de l'Atlantique - Canal Seine Nord comme je l'ai évoqué auparavant et donc de veiller à ce que cette liaison figure effectivement dans le PLU(H) devenu définitif.

A Dunkerque le 03/11/2017

Michel NICOLET

